



M^e Michael Stober, Ad. E.

Michael Stober avocat - Barrister & Solicitor inc
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Michael Stober œuvre en droit criminel, pénal et disciplinaire depuis plus de 30 ans. Il a d'abord exercé comme procureur de la Couronne en Alberta et ensuite au Québec pour enfin se consacrer à la pratique privée il y a une vingtaine d'années. M^e Stober a œuvré dans des mandats d'envergure représentant des compagnies et organismes publics et privés ainsi que des individus, touchant, entre autres le crime économique, la déontologie, l'homicide et l'extradition.

CONTRIBUTION

M^e Stober est très actif au sein des associations professionnelles tant au Québec qu'au Canada. Il a été membre du Comité de discipline du Barreau du Québec, du Comité des infractions du Barreau de Montréal, puis Gouverneur de la Fondation du Barreau du Québec. Au sein de l'Association du Barreau canadien, il a entre autres été président du Comité sur la rémunération des juges. Il a collaboré de façon bénévole avec le *Réseau Enfant Retour* et a enseigné le droit criminel avancé à l'Université McGill. Il a été procureur devant des commissions d'enquête et est souvent appelé à représenter des institutions policières ou leurs membres.

RAYONNEMENT

Il est une personne ressource importante auprès de jeunes avocats qu'il n'hésite pas à parrainer ou à conseiller. Il a participé à des conférences ou en a données tant à l'échelle provinciale, nationale qu'internationale, et il a écrit de nombreuses publications spécialisées pancanadiennes en anglais et en français, entre autres un livre sur *l'Entrapment*, un exposé pour la *Commission d'enquête sur les allégations soulevées au Sénat du Canada concernant les activités de la GRC* et un article soumis aux Journées strasbourgeoises sur la *Gouvernance corporative et la responsabilité pénale*. Il fait partie des avocats avec la plus haute cote - AV Prééminent - décernée par *Martindale-Hubbell International*.